

Durant la période du 19 au 26 mars 2025

**02 terroristes abattus, 05 autres se sont rendus et 05 éléments de soutien arrêtés**

P05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

*Le journal du citoyen* 24ème année

N°7145 - SAMEDI 29 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Mois de Ramadhan**  
**Plus de 34.000 infractions enregistrées en 24 jours**

P04



Son prix a dépassé dans certains marchés  
Les 160 DA le kilo

## La pomme de terre victime de spéculation

Lire en page 03

P07

**ORAN**

**Système de permanence durant l'Aïd El Fitr 2025**  
**895 commerçants mobilisés dans la wilaya d'Oran**

**EHU «1er Novembre 1954» d'Oran**

**Campagne de sensibilisation sur la tuberculose pulmonaire**

**04 individus placés en détention provisoire**  
**Saisie d'une quantité de drogues et de psychotropes**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: [lecarrefourdoran@yahoo.fr](mailto:lecarrefourdoran@yahoo.fr)

## Le Vice-consul général du Maroc Oran déclaré persona non grata

**L**e Gérant intérimaire du Consulat général du Royaume du Maroc à Alger, M. Khalid Chihani, a été convié jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères, où il a été reçu par M. Mokhtar Amine Khelif, Directeur Général du Protocole, qui lui a notifié la décision des autorités algériennes de déclarer persona non grata, le Vice-consul général du Maroc à Oran, a indiqué un communiqué du ministère. Il a été notifié à M. Chihani "la décision des autorités algériennes de déclarer persona non grata M. Mohamed Isafiani, Vice-consul général du Maroc à Oran, avec l'obligation de quitter le territoire national dans un délai maximal de 48 heures, et ce pour des raisons liées aux comportements suspects de l'intéressé incompatibles avec la nature de l'exercice de ses fonctions au sein de ladite représentation consulaire, et ce en violation des lois algériennes en vigueur en la matière, ainsi que du Droit et des coutumes internationales pertinents, notamment la Convention de Vienne sur les relations consulaires", précise le communiqué.

CNDH - PNUD

## Convention de coopération dans le cadre du soutien à la création



**U**ne convention de coopération a été signée, jeudi à Alger, entre le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et ce dans le cadre du soutien à la création du réseau national des femmes médiatrices, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. La convention a été signée par le président du CNDH, M. Abdelmadjid Zaalan, et la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Natasha Van Rijn, en présence de la sous-directrice chargée des droits de l'Homme au ministère des

Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mme Cherikhi Ahlam Sara, et de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Suzuki Kotaro, en tant que partie en charge du financement de cette convention. A cette occasion, M. Zaalan a indiqué que cette convention vise à "constituer un réseau de femmes algériennes contribuant à la résolution des conflits régionaux et internationaux, et ce dans le cadre de l'application de la résolution des Nations unies n°1325 pour l'élargissement de la formation au profit des femmes adhérentes à la médiation, au dialogue et à l'interdiction de l'apparition des conflits à tous les niveaux".

Ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd

## L'attribution de l'allocation touristique Débutera prochainement

**L**e ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd a confirmé, jeudi à Tlemcen, que l'attribution de l'allocation touristique d'un montant de 750 euros débutera prochainement via les bureaux de change des banques d'Algérie dans les aéroports internationaux et les gares maritimes pour voyageurs. Le mi-

nistre a déclaré, lors d'une rencontre avec la presse en marge de sa visite au bureau de change de cette allocation à l'aéroport international "Messali Hadj" de Tlemcen, en compagnie du Directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouch et le gouverneur de la Ban-

que d'Algérie, Salah Eddine Taleb, que l'attribution de cette allocation commencera une à deux semaines après l'Aïd el-Fitr, dès que les banques auront achevé les dernières formalités internes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération en faveur des voyageurs. La délégation a inspecté, dans

le cadre de cette visite, le bureau de change au port de Ghazaouet pour s'assurer des derniers préparatifs avant de lancer le paiement de l'allocation touristique, dont la valeur a été rehaussée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à 750 euros.

Elaboration de la loi criminalisant la colonisation  
**D'anciens députés nommés  
au sein de la commission spéciale**



**L**es députés des précédentes législatures, initiateurs de propositions sur la loi criminalisant la colonisation, ont été nommés membres honoraires de la commission spéciale chargée de son élaboration, afin de tirer parti de leur expérience, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). "Dans le cadre des efforts pour préserver la Mémoire nationale et faire face aux tentatives d'effacement et de négation des faits et de la réalité historiques, et après installation de la commission spéciale chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant la colonisation, les députés des anciens

mandats législatifs ayant initié des propositions similaires ont été invités (...) et afin de tirer parti de leur expérience, ils ont été nommés membres honoraires de la commission spéciale, en reconnaissance de leurs efforts et contributions", précise le communiqué. Cette initiative, ajoute la même source, s'inscrit dans le cadre de "l'engagement de l'institution législative à défendre les causes historiques justes et à œuvrer pour la reconnaissance des crimes coloniaux subis par le peuple algérien", ce qui est de nature à "renforcer la souveraineté nationale et à protéger les générations futures contre l'oubli".

Salon international du tourisme en Croatie

## L'Algérie prend part à la 12ème édition

**L**'Algérie prendra part à la 12e édition du Salon international du tourisme "PLACE 2 GO", qui se tiendra du 28 au 30 mars à Zagreb (Croatie), a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Office national du tourisme (ONAT). Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la présence de l'Algérie en tant que destination touristique de choix sur les marchés touristiques prometteurs", précise la même source. La délégation algérienne participant à ce salon sera composée d'opérateurs touristiques ainsi que de l'ONAT. Il s'agit de la deuxième participation de l'Algérie à cet événement après avoir été l'invité d'honneur en 2023. A cette occasion, la destination Algérie a suscité un vif intérêt auprès des visiteurs,

offrant ainsi "aux agences de tourisme et de voyage participantes l'occasion de tisser des relations de travail avec leurs homologues étrangères, en vue d'organiser des voyages vers l'Algérie", ajoute le communiqué. Ce Salon verra la participation d'environ "800 exposants représentant 40 pays et devrait accueillir près de 15.000 visiteurs", selon la même source. "Un espace d'exposition a été aménagé pour mettre en valeur la diversité touristique algérienne, avec des écrans pour la projection de films promotionnels sur les atouts dont dispose l'Algérie dans le domaine du tourisme et d'artisanat. Des films sur des régions touristiques seront également projetés", conclut le communiqué.

Son prix a dépassé dans certains marché les 160 DA le kilo

## La pomme de terre victime de spéculation

Par B.Habib

**L**e marché des fruits et légumes est en pleine ébullition à cause de ses prix, restés pour leur plupart instables depuis le début du mois sacré et qui sont le sujet principal des inquiétudes des ménages en Algérie. Les pouvoirs publics assurent qu'ils frapperont fort pour venir à bout des spéculateurs. Apparemment, rien ne va plus sur le marché local à cause de la hausse des prix qui n'a épargné, ou presque, aucun légume. La pomme de terre est en train assurément de défrayer la chronique durant ce Ramadhan 2025 qui restera certainement gravé dans la mémoire des consommateurs algériens, à cause des prix astronomiques du tubercule. Les spéculateurs en auraient décidé autrement mais on dit que son prix pourrait redescendre à fin mars, début avril. La flambée des prix des fruits et légumes est devenue une pratique ancrée dans le patrimoine génétique des commerçants, en ce sens qu'aucun aliment ou presque

n'a été touché par une baisse de prix tant promise. Il semble certain que les opérateurs et leurs relais: les commerçants de détail, ont redoublé de férocité spéculative, concernant notamment les produits stratégiques comme les légumes, durant le mois de Ramadhan. Le prix de la pomme de terre, autant que pour celui de la tomate, a atteint un pic alarmant. Jamais, dans les annales de la mercatiale, la pomme de terre ne s'affichait à 160 DA sur les marchés locaux et il se pourrait même qu'elle atteigne les 200 DA le kilo la veille et durant les jours de l'Aïd El Fitr, prévient d'emblée un opérateur, rassurant tout de même que dès avril, son prix serait appelé à une baisse, avec l'entrée sur le marché de la pomme de terre de récolte. Cependant, cette fois, les Algériens n'ont visiblement rien compris ni saisi les vrais desseins, à l'origine de cette envolée sans précédent des prix du tubercule malgré ce qu'on ait dit sur l'abondance de l'approvisionnement sur le marché local. Depuis quelques jours, le ton est aux interroga-

3ème Trimestre et à l'intégration des enseignants contractuels

## Sadaoui préside une conférence et donne les orientations

**L**e ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé, jeudi par visioconférence, une conférence nationale pour donner les orientations nécessaires en vue de bien préparer le troisième trimestre et de mettre en œuvre la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant intégration des enseignants contractuels dans des postes budgétaires définitivement vacants, a indiqué un communiqué du ministère. A l'entame de la conférence, le ministre a affirmé la nécessité de "prendre toutes les mesures et dispositions susceptibles d'assurer la gestion du troisième trimestre dans les meilleures conditions, à commencer par la finalisation de l'ensemble des opérations liées au deuxième trimestre", soulignant l'impératif de terminer les démarches inachevées à cause notamment du boycott de la remise des notes par certains enseignants membres du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE), considéré comme un manquement à l'application des engagements professionnels liés directement à l'élève, d'où l'impératif d'appliquer les procédures stipulées par la loi en pareils cas. "Tous les directeurs de l'éducation doivent s'engager à unifier les mesures prises à cet effet", a souligné le ministre, précisant "qu'au niveau local, on traite avec les sections syndicales du CNAPESTE et de ce fait les dispositions et les mécanismes adoptés doivent être les mêmes pour toutes les wilayas jusqu'à ce que les enseignants concernés honorent leurs engagements professionnels conformément à la loi y afférente en vigueur". Dans ce contexte, il a réaffirmé "l'engagement du ministère de l'Education nationale à adopter la voie du dialogue pour débattre de toutes

les questions socio-professionnelles avec ses partenaires sociaux", indiquant avoir reçu ce matin les membres du CNAPESTE à leur demande, à qui il a réaffirmé la position ferme du ministère en ce qui concerne l'application de la loi, et ce afin que tous les enseignants concernés remplissent leurs engagements professionnels. Concernant la décision du Président de la République d'intégrer 82.410 enseignants contractuels, le ministre a présenté en son nom les remerciements de toute la famille de l'Education au Président de la République, notamment les enseignants concernés par cette grande opération stratégique", ajoute le communiqué. "Bien que le principe de recrutement au sein du secteur de l'éducation nationale soit le recrutement direct des diplômés des écoles normales supérieures, au regard de leur formation pédagogique pertinente, l'intégration des enseignants contractuels se justifie par les formations successives qu'ils ont suivies outre l'expérience pédagogique acquise pendant la période contractuelle", a précisé le ministre. "Compte tenu de la méthode adoptée par le ministère en matière de recrutement, à savoir la contractualisation et le recrutement via la plateforme numérique, et vu la formation et l'expérience acquise par cette catégorie en exerçant la profession d'enseignant, le Président de la République a donc décidé de donner son aval pour intégrer tous les enseignants contractuels dans des postes budgétaires définitivement vacants jusqu'au 23 mars 2025, en application de ses engagements envers la famille de l'Education nationale et par respect à la profession d'enseignant et son rôle dans la formation et la préservation des générations, a souligné le communiqué, ajoutant que "l'opération leur garantit la stabilité professionnelle".

Réunion du Gouvernement

## Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

**L**e Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'avant-projets de lois et de communications relatives à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce jour mercredi 26 mars 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relative à l'état civil, qui a été enrichi à la lumière des orientations données par Monsieur le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 21 avril 2024, visant à moderniser la base de données de l'état civil, à simplifier les procédures administratives et à améliorer la qualité des services publics fournis aux citoyens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le Gouvernement a également examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 83-12 du 19 juillet 1983 relative à la retraite, dans le but d'y inclure des mesures supplémentaires afin de concrétiser la décision de Monsieur le Président de la République portant réduction de trois (3) ans, l'âge de la retraite au profit des enseignants du secteur de l'éducation nationale dans tous les cycles. D'autre part, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements privés de santé autorisés à assurer les activités de radiothérapie pour la prise en charge du traitement des enfants atteints de cancer, ce qui permettra de renforcer la prise en charge sanitaire de cette catégorie des malades et d'améliorer les services médicaux qui leur sont fournis, en application des directives de Monsieur le Président de la République émises lors de sa rencontre avec les membres du Comité national de prévention et de lutte contre le cancer.

Provocations de l'extrême droite française envers l'Algérie

## La société civile algérienne condamne

**P**lusieurs organisations et associations de la société civile algérienne ont condamné les provocations et l'acharnement de l'extrême droite française contre l'Algérie, appelant les forces vives à faire bloc pour défendre les intérêts supérieurs du pays. Face aux provocations de l'extrême droite française envers l'Algérie, les acteurs de la société civile ont publié des communiqués condamnant "avec fermeté" cette campagne acharnée et exprimant leur "rejet catégorique" des attaques "orchestrées" visant à salir l'Algérie et à la diaboliser sur la scène internationale. Pour ces organisations, la mentalité coloniale "reste prégnante dans certains milieux politiques français, qui exploitent le dossier algérien à des fins de propagande, notamment à l'approche des échéances électorales en France". Animées par leur devoir national, les organisations de la société civile algérienne ont appelé les forces vives parmi les associations, syndicats, partis politiques et intellectuels, à "se mobiliser" et à "faire bloc pour défendre les intérêts supérieurs du pays et contrer toute forme d'ingérence étrangère éhontée visant à déstabiliser le pays et à influencer ses décisions souveraines". Dans ce cadre, l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté a "vigoureusement" dénoncé les "restrictions arbitraires" et "la stigmatisation" auxquelles sont confrontés les citoyens algériens résidant en France, estimant que "ces violations flagrantes vont à l'encontre des principes fondamentaux des droits de l'Homme et enfreignent les accords bilatéraux conclus entre les deux pays". De son côté, Algerian Youth Foundation a insisté sur la nécessité de "soutenir la position diplomatique officielle exprimée par le ministère algérien des Affaires étrangères", estimant que la consolidation du front intérieur et le raffermissement de l'unité nationale "constituent la réponse la plus forte à ces défis". L'association nationale Amel El Hayet pour la protection des enfants atteints d'IMC a, elle aussi, condamné "les propos belliqueux de certains milieux politiques français", affirmant que de telles attitudes "vont à l'encontre des valeurs humaines et des principes censés régir les relations internationales". Pour sa part, l'Académie de la jeunesse algérienne a exprimé sa "profonde inquiétude" face à "la dangereuse escalade" à laquelle se livre la France, sous l'influence de l'extrême droite, contre les membres de la communauté algérienne. Dénonçant les provocations du ministre français de l'Intérieur, l'Académie a affirmé que cette attitude est "révélatrice d'une crise morale et politique dans le paysage français". L'association Info-com de Guelma a, elle aussi, dénoncé ces politiques hostiles, soulignant qu'elles "doivent cesser immédiatement".

## Pôle & Mic

Par B.Nadir

### L'Algérie à l'assaut du marché gazier!

L'Algérie a annoncé son ambition d'atteindre une production annuelle de 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel d'ici 2030, soit une hausse de près de 50 % par rapport aux 137 milliards de m<sup>3</sup> actuellement produits. Selon EnergyNews, cet objectif s'inscrit dans une stratégie visant à augmenter les exportations tout en répondant à la demande intérieure croissante. Le champ gazier de Hassi R'Mel, qui représente 26 % de la production nationale, est un élément clé de cette expansion. Sonatrach prévoit d'y installer trois nouvelles stations de compression d'ici 2027, permettant d'extraire 121 milliards de m<sup>3</sup> supplémentaires. Toujours selon EnergyNews, cette extension inclura aussi 07 millions de tonnes de condensats et 03 millions de tonnes de GPL, des ressources stratégiques pour le marché. L'Algérie prévoit un investissement de 50 milliards de dollars sur 2024-2028, dont 36 milliards pour l'exploration et la production gazière, soutenu par la découverte de nouveaux gisements. Par ailleurs, le projet de gazoduc transsaharien, reliant le Nigeria à l'Europe, vise à sécuriser l'approvisionnement européen et à porter les exportations à 100 milliards de m<sup>3</sup> par an, renforçant ainsi la position du pays sur le marché mondial. Entre temps, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a rencontré le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz «GECF», Mohamed Hamel, pour discuter du marché mondial du gaz, des défis du secteur et du renforcement de la coopération entre pays producteurs. Les échanges ont souligné le rôle stratégique du gaz naturel face à la transition énergétique, l'importance d'investissements durables et la nécessité de développer les infrastructures de transport. Le rôle du GRI, inauguré en Algérie, a également été mis en avant pour soutenir la recherche et l'innovation technologique. Par ailleurs, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu Mohamed Hamel afin de renforcer la coordination stratégique du GECF et de consolider la place du gaz naturel dans le mix énergétique mondial. Ces rencontres confirment l'engagement de l'Algérie à jouer un rôle clé sur le marché gazier international.

Sonatrach

### Hachichi discute avec le SG du Forum des pays exportateurs de gaz

Le président-directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, jeudi à Alger, le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, a indiqué un communiqué du groupe. Lors de la rencontre qui s'est tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, les deux parties ont discuté des moyens de développer les mécanismes de coopération, notamment la coordination sur les questions stratégiques inscrites à l'ordre du jour du Forum des pays exportateurs de gaz, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des conclusions du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu en mars 2024 à Alger, précise la même source. Les deux responsables ont également examiné les perspectives de renforcement de la place du gaz naturel dans le mix énergétique mondial et la préparation des échéances futures visant à assurer la durabilité de cette ressource, soulignant l'importance de son rôle dans la réalisation du développement durable et le soutien de la transition énergétique. La rencontre a été l'occasion d'évoquer le rôle de l'Institut de recherches sur le gaz (GRI) relevant du Forum des pays exportateurs de gaz, dans le soutien à la recherche et au développement, et dans le renforcement des capacités humaines, afin de consolider la position du Forum qui siégera en Algérie, à l'échelle mondiale. Cette réunion "confirme l'engagement du groupe Sonatrach quant aux obligations régionales et internationales de l'Algérie, et renforce sa position en tant qu'acteur principale de l'industrie gazière au niveau mondial", conclut le communiqué.

## Salon de l'industrie agroalimentaire à Londres L'Algérie signe des accords d'un milliard de dollars

La participation de cinq (5) entreprises algériennes au Salon de l'industrie agroalimentaire et des boissons (IFE 2025), tenu du 17 au 19 mars à Londres (Royaume-Uni), a été couronnée par la signature de mémorandums d'entente et d'accords avec des partenaires étrangers, pour une valeur totale d'un milliard de dollars, a annoncé, jeudi, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari. Lors d'une réunion d'évaluation consacrée à la participation algérienne à cet événement international, organisée par le ministère, M. Boukhari a précisé que ces accords concernaient les secteurs de l'investissement et de l'exportation, notamment le projet de création d'une usine de production d'engrais ainsi qu'une usine conjointe de production de méthanol d'une capacité annuelle

de 1 million de tonnes. La présence algérienne à ce salon a marqué un "saut qualitatif" reflétant la compétitivité des produits nationaux et renforçant leur présence sur les marchés européens et internationaux. Les entreprises algériennes ayant participé à l'événement étaient: l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS), relevant du ministère de l'Agriculture, le Groupe "Souakri" via sa filiale "Houqoul El Djannoub" (Champs du Sud), l'entreprise "CEBON" des produits El Mordjene, l'entreprise "CATM" spécialisée dans les produits agricoles et les industries agroalimentaires, et l'entreprise "Tahraoui" activant dans le domaine agricole. Les produits algériens exposés comprenaient des dattes de différentes variétés, des olives et de l'huile d'olive, de l'huile de graines de courge, du safran, des fruits frais

(oranges, mandarines, raisins secs...), et des légumes (tomates cerises, poivrons et melon jaune..), ainsi que des produits transformés, de l'eau minérale et du chocolat. Concernant les relations commerciales entre l'Algérie et le Royaume-Uni, M. Boukhari a précisé que les échanges bilatéraux ont atteint 1,7 milliard de dollars en 2024, dont 1,4 milliard de dollars d'exportations algériennes, y compris 185 millions de dollars hors hydrocarbures, contre 307 millions de dollars d'importations. Il a toutefois estimé que ces chiffres "ne reflètent pas le niveau des relations solides entre les deux pays". Le ministre a appelé au renforcement des partenariats commerciaux entre l'Algérie et le Royaume-Uni, exprimant son souhait de réactiver le conseil d'affaires algéro-britannique pour soutenir la coopération économique.

### Mois de Ramadhan

## Plus de 34.000 infractions enregistrées en 24 jours

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, en 24 jours de ce mois de Ramadhan, 34.529 infractions et soumis 33.680 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec la proposition de fermeture de 1.037 commerces, a indiqué mercredi un bilan du ministère. Ces chiffres sont le résultat de 252.332 interventions menées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, réparties comme suit : 217.336 interventions au niveau du commerce de détail et des services (86 %), 16.780 au niveau du commerce de gros (7 %), 15.965 au niveau de la production (6 %), et 2.251 interventions au niveau de l'importation (1 %), précise la même source. Ces opérations d'intervention ont conduit à la saisie de 64.744,51 tonnes et 946.853 litres de produits alimentaires non conformes, d'une valeur de 188,32 millions DA, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à 2,46 milliards DA. Concernant le

contrôle de la qualité et la répression des fraudes, 112.606 interventions ont été effectuées, représentant 45 % du total des interventions, ayant permis de constater 13.549 infractions et de dresser 12.968 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec proposition de fermeture administrative ou de suspension temporaire de 314 commerces. Ces opérations se sont également soldées par la saisie de 2.797,70 tonnes et 945.426 litres de produits alimentaires non conformes ou impropres à la consommation, pour une valeur de 140,56 millions DA. Les infractions relevées consistent en le non-respect de l'obligation d'hygiène et d'hygiène sanitaire (57 %), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (12 %), le non-respect de l'obligation de contrôle interne (12 %), le non-respect de l'obligation d'information du consommateur (5 %), le non-respect de l'obligation de sécurité des produits (3 %), et l'opposition au contrôle (1 %), en sus d'autres infractions (10 %). En ter-

mes de contrôle des pratiques commerciales, 139.726 interventions ont été effectuées, représentant 55 % du total des interventions, lesquelles ont permis de constater 20.980 infractions et de rédiger 20.712 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires. Par ailleurs, il est fait état d'un montant global de 2,46 milliards de dinars, lié à la non facturation, outre la saisie de divers produits au niveau de la production, du commerce de détail et de gros, représentant un total de 61.946,81 tonnes et 1.427 litres, pour une valeur de 47,43 millions de dinars, avec proposition de fermeture de 723 commerces. Concernant la lutte contre la spéculation illégale, 35.222 interventions ont été menées, permettant de constater 7 infractions et d'établir 7 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires. Les quantités saisies dans ce cadre ont atteint 912,29 de tonnes et 290,50 litres de café, viandes importées et petits pois surgelés, pour une valeur totale de 14,27 milliards de dinars.

### Chine

## Découverte d'un gisement d'or de 80 milliards de dollars

La découverte d'un gisement d'or «supergéant» en Chine, estimé à plus de 80 milliards de dollars, pourrait bien redéfinir la dynamique du marché mondial de l'or. Avec des réserves colossales de 1 000 tonnes métriques d'or, cette trouvaille est non seulement une aubaine pour l'économie chinoise, mais elle suscite également des réflexions profondes sur l'exploitation future de ce métal précieux. La Chine, déjà un acteur majeur sur le marché de l'or, pourrait bien consolider sa position grâce à cette nouvelle découverte, redessinant ainsi les contours économiques et stratégiques liés à cette précieuse ressource. La province de Hunan, en Chine centrale, est désormais sous les feux des projecteurs grâce à une découverte qui pourrait entrer dans l'histoire des gisements miniers. Ce gisement, découvert fin 2024, dépas-

se toutes les prévisions initiales avec une réserve estimée à environ 83 milliards de dollars. Cette découverte pourrait à elle seule transformer le paysage économique du pays, mais aussi influencer les cours mondiaux du métal jaune. Le fait que cette découverte puisse rivaliser avec les plus grands gisements connus, comme la mine South Deep en Afrique du Sud, souligne son importance stratégique. Les experts s'accordent à dire que si l'exploitation de ce gisement est menée à bien, la Chine pourrait consolider son statut de leader sur le marché de l'or. Toutefois, des questions subsistent quant à la faisabilité technique de l'exploitation de ces réserves. Ce gisement représente une véritable aubaine économique, mais il pose également des défis en termes de durabilité et d'impact environnemental. Le Bureau géologique de la province de Hunan

a identifié pas moins de 40 veines d'or à des profondeurs impressionnantes. Certaines veines s'étendent jusqu'à 2 kilomètres de profondeur, et des modèles en 3D suggèrent la présence de réserves supplémentaires jusqu'à 3 kilomètres. Les techniques d'exploration avancées, telles que les modélisations en 3D, permettent de mieux comprendre la structure et l'ampleur de ce gisement. Les échantillons de carottes de forage, avec des teneurs en or atteignant 138 grammes par tonne de minerai, témoignent de la richesse de ce site. Ces avancées technologiques dans l'exploration minière sont essentielles pour optimiser l'exploitation de tels gisements. Elles permettent non seulement de mieux estimer les réserves disponibles mais aussi de développer des méthodes d'extraction plus efficaces et moins invasives.

A l'initiative du Croissant rouge algérien

## Iftar collectif et cérémonie de circoncision au Cercle de l'Armée

Par Nadira FOUDAD

**A** quelques encablures de la fête de l'Aïd et coïncidant avec la nuit du 27ème jour du Ramadhan, le Croissant Rouge algérien a organisé, mercredi dernier, au Cercle de l'Armée à Alger, un iftar communautaire, suivi d'une cérémonie de circoncision collective, au profit d'enfants orphelins et d'enfants de familles démunies, dans le cadre du renforcement de l'action humanitaire, selon sa présidente et de solidarité durant le mois sacré de Ramadhan qui, faut le dire, tire à sa fin. Plusieurs familles accompagnées par leurs enfants ont pu déguster ce repas de rupture de jeûne et se sont émerveillées de la série d'animations et de spectacles, organisée en cette occasion, avant de conclure par la cérémonie de henné, pilotée par la ministre de la Solidarité et la présidente du CRA, sous l'oeil vigilant de leurs mamans, animés par une joie inégalable. Cette soirée était notamment l'occasion d'offrir des cadeaux aux enfants et familles, démunis. Lors de leurs brèves allocutions de circonsistance, avant la rupture du jeûne, le ministre de la Communication, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, la présidente du Croissant rouge

et le PDG de l'ANEPE, respectivement Mohamed Meziane, Soraya Mouloudji, Ibtissem Hamlaoui et Kamel Messaoud Algham ont salué cette "initiative louable reflétant les valeurs de solidarité, d'entraide et de cohésion ancrées dans la société algérienne". Selon leurs brefs propos, ces intervenants susmentionnés ont approuvé les efforts déployés par le CRA et l'ensemble des acteurs de la société civile en matière d'actions caritatives et de solidarité, notamment durant le mois sacré, saluant les efforts des bénévoles engagés dans l'action humanitaire et de solidarité durant ce mois sacré du Ramadhan. La présidente du CRA, placée récemment à la tête de l'Observatoire National qui est l'ONSC, en remplacement de Noureddine Benbrahim, demis de ses fonctions, a affirmé en cette occasion que cette initiative de l'organisation de cet iftar collectif et cette cérémonie de circoncision s'inscrivent dans le cadre des opérations caritatives et de solidarité organisées régulièrement par le Croissant rouge au profit des familles algériennes mais surtout les familles démunies. Des cérémonies de circoncision similaires ont été organisées à travers les 58 wilayas au profit des enfants en vue de répandre la joie au sein des familles. Cette occasion de l'organisation de l'ift-

tar collectif a été organisée en collaboration avec la société GETEX et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE). Lors de cette cérémonie qui a coïncidé avec Leilat el Qadr (la Nuit du destin) bénie, un défilé de mode a été organisé, au cours duquel des enfants ont porté des vêtements de production algérienne, créés par GETEX. Profitant de cette soirée ramadanesque au Cercle de l'Armée à Beni Messous, la présidente du CRA a annoncé, en grandes pompes, le lancement d'une campagne nationale genre Made in Bladi et ce, en partenariat avec GETEX, sous le slogan "Je m'habille algérien", pour la distribution de bons d'achat aux familles démunies d'une valeur de 4.000 DA pour chaque enfant, avec une réduction de 50% pour chaque bon d'achat dans tous les magasins de la société GETEX. Cette initiative a fait la joie de tous les enfants qui se pavanaient avec joie dans la grande salle, heureux d'exhiber leurs hennés sur la main et leurs sacs de cadeaux et évidemment leurs chèques. A cette occasion, des cadeaux et des vêtements ont été distribués aux enfants, outre l'organisation d'activités de divertissements, rehaussée par le passage incontesté de l'orchestre et du numéro du clown.

### Protection civile

## Campagne de sensibilisation contre les risques d'accidents durant l'Aïd

**U**ne campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents liés à la fête de l'Aïd El Fitr est lancée par la Protection civile, recommandant aux citoyens "l'extrême vigilance" ainsi que "le strict respect" des consignes préventives, a rapporté mercredi, un communiqué de cette institution.

Tout en soulignant le "nombre important" d'accidents enregistrés, chaque année, durant la célébration de cette fête, la même source précise que cette campagne portera sur l'ensemble des risques, à savoir les accidents domestiques, les incendies et les accidents de la route. S'agissant des accidents domestiques, les services

de la Protection civile recommandent "l'extrême vigilance et le strict respect des consignes préventives", notant que "la plupart des accidents surviennent dans la cuisine, en raison de la disponibilité d'équipements générant des risques.

Par ailleurs, les citoyens doivent être "au maximum prudents" face aux jouets "inadaptés à l'âge des enfants ou non conformes", leur préconisant de "lire et de suivre" les avertissements, les messages de sécurité et les instructions d'assemblage. Les parents sont appelés, en outre, à "toujours surveiller leurs enfants au moment du jeu, à garder tous les jouets à l'écart des sources de chaleur, à vé-

rifier qu'ils ne présentent aucun danger ainsi qu'à réparer ou jeter ceux qui sont endommagés". Les enfants en bas âge "mettent souvent des objets dans leur bouche, risquant de s'étouffer avec de petits jouets, de petites balles ou de petites pièces de jouets non fixées ou brisées", rappelle la Protection civile, recommandant aux adultes de garder ces objets "hors de leur portée". En ce qui concerne la sécurité routière, les usagers de la route sont appelés au "strict respect du code de la route, la réduction de la vitesse et à éviter l'utilisation du téléphone portable, lors de la conduite ainsi qu'au port du casque pour les utilisateurs des deux roues".

Durant la période du 19 au 26 mars 2025

## 02 terroristes abattus, 05 autres se sont rendus et 05 éléments de soutien arrêtés

**D**eux terroristes ont été abattus, 05 autres se sont rendus aux autorités militaires et 05 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées, durant la période du 19 au 26 mars 2025, à travers le territoire national, indique jeudi un bilan opérationnel de l'Armée nationale. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 19 au 26 mars 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos For-

ces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, "des détachements de l'ANP ont abattu, le 21 mars 2025, 02 terroristes à In Guezzam en 6ème Région militaire, et récupéré un fusil à lunette, une quantité importante de munitions, ainsi que divers effets". Dans le même contexte, "05 terroristes se sont rendus aux autorités militaires en leur possession 05 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Il s'agit des terroristes Berbouchi El-Dahabi et Mehri Abdellah qui se sont rendu aux autorités militaires d'Adrar en 3ème Région militaire, ainsi que des terroristes Ok-

baoui Mohamed alias +Abou Fadila+, Berbouchi Mohamed alias +Kerkeb+ et El Hammal Ali, alias +Abou Zaïd+, qui se sont rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire". Par ailleurs, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 05 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en coordination avec les différents services de sécurité, mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 70 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,42 kilogramme de cocaïne et 158.425 comprimés psychotropes ont été saisis".

Pour défaut d'hygiène et de conservation

## Saisie de près de 06 qx de gâteaux traditionnels à El Oued

**L**es services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'El Oued ont saisi près de six (6) quintaux de gâteaux traditionnels ne répondant pas aux conditions minimales d'hygiène et de conservation, indique, jeudi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur durant le mois de Ramadhan, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont procédé à la saisie de près de 6 quintaux de gâteaux traditionnels de type Qalb Louz", précise le communiqué. L'opération a eu lieu lors d'une patrouille menée par les membres de la brigade territoriale de la GN de Reguiba, au cours de laquelle "un véhicule utilitaire en très mauvais état a été arrêté. La fouille du véhicule a permis de découvrir une quantité importante de près de 6 quintaux de gâteaux traditionnels de type Qalb Louz, sans le moindre respect des règles d'hygiène et de conservation. Le conducteur a été conduit, avec son véhicule, au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête". "Le conducteur a été verbalisé pour non respect des conditions d'hygiène et les gâteaux traditionnels saisis ont été détruits en coordination avec les services du commerce de Guemar", conclut le communiqué.

### Secteur de la santé

## Inauguration de plusieurs hôpitaux le premier semestre de 2025

**L**e ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, jeudi à Alger, l'inauguration de plusieurs hôpitaux à travers le territoire national au cours du premier semestre de 2025. Président par visioconférence une réunion préparatoire consacrée à l'organisation des permanences dans les établissements hospitaliers du pays durant l'Aïd El-Fitr, avec les directeurs de la santé, M. Saihi a indiqué que "le premier semestre de 2025 verra l'inauguration d'hôpitaux dans plusieurs wilayas, notamment dans le sud du pays", et ce, a-t-il dit, "dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire, de la promotion du service public et de l'amélioration de la prise en charge des patients". M. Saihi a précisé que "12 hôpitaux d'une capacité de 240 lits, 28 hôpitaux de 120 lits et 48 hôpitaux d'une capacité de 60 lits seront inaugurés". Une fois réceptionnées, ces structures de santé contribueront à "l'amélioration du niveau des prestations sanitaires proposées aux citoyens", a-t-il dit, soulignant que ces réalisations reflètent "le souci de l'Etat d'assurer une prise en charge optimale des patients".

Meurtre d'un professeur universitaire à Baraki

## Un suspect en détention provisoire

**L**e juge d'instruction près le tribunal d'El Harrach (Cour d'Alger) a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire du suspect impliqué dans le meurtre d'un professeur universitaire à Baraki, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "En vertu des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach informe l'opinion publique que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre les différentes formes de criminalité, le parquet de la République a reçu, le 25 mars 2025, une notification des services de sûreté faisant état d'une agression physique avec coups et blessures prémedités à l'arme blanche à Baraki, contre le nommé (W. M), professeur à l'université. La victime a été transportée à l'hôpital où elle a rendu l'âme", précise le communiqué. "Le parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête, qui a permis d'identifier le suspect, le dénommé (F.A), voisin de la victime et également locataire d'un local dans la maison de la victime.



## Système de permanence durant l'Aïd El Fitr 2025 895 commerçants mobilisés dans la wilaya d'Oran

Par B. Habib

**U**n constat qui met en évidence la complexité du phénomène de la consommation des produits alimentaires à des niveaux élevés durant le Ramadhan et spécialement durant les deux fêtes de l'Aïd pour ce qui est notamment pain, lait, fruits, légumes, gâteaux et autres pâtisseries du reste. En d'autres termes, il s'agit de produits qui font habituellement l'objet d'une surconsommation pendant la fête de l'Aïd. La principale question qui semble rebondir à la veille de chaque échéance sacrée, est par rapport à la disponibilité des produits largement consommés. 895 commerçants au total ont été requisitionnés par la Direction de commerce et de la wilaya d'Oran, à l'effet d'assurer le

Système de permanence à l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr, ont indiqué, jeudi, des sources sûres autorisées. Un chiffre qui pourrait enregistrer une certaine augmentation de 06% par rapport à l'effectif mobilisé l'année dernière, croit-on savoir de sources du ministère de Commerce intérieur et de la régulation du marché national. Ainsi, parmi les 895 commerçants mobilisés cette année pour être au chevet des consommateurs, en matière d'approvisionnement au quotidien des produits de première nécessité, figurent 195 boulangers sur 247 inscrits au registre de commerce soit 79%, 473 opérateurs des fruits, légumes et de l'agroalimentaire sur 2.329 inscrits soit 19%, 27 minoteries sur 51 inscrites soit 53% des inscrits, 02 laiteries sur 05 existantes soit 40% des inscrits, une

usine de production d'eaux minérales ainsi que 197 autres secteurs d'activité requisitionnées sur 1.461 existants avec un taux de 13%. La Direction de commerce a indiqué que pour garantir le suivi régulier de la mise en œuvre du programme de la permanence, 76 agents de contrôle ont été également mobilisés à Oran pour l'Aïd El Fitr 2025. Il apparaît donc à la lecture de ces chiffres que le pain subventionné est en tête de la liste des produits de consommation stratégiques concernés par le système de permanence de l'Aïd El Fitr pour éviter les pénuries avec 79% de boulangers et plus de la moitié des minoteries mobilisés pour les mêmes circonstances. Au niveau national, pas moins de 54.000 commerçants et 2.627 agents de contrôle seront mobilisés à cet effet.

Voirie

## A quand la fin de l'anarchie

Par YOUSSEF CHAIBI

**«**Oran comme les autres villes du pays est confrontée à un grave problème d'occupation illégale des trottoirs par les cafés, commerces et stationnement anarchique». L'occupation illégale et sauvage de l'espace public ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie et toutes les villes en souffrent. A Oran, c'est une anarchie qui se propage en toute impunité. Pourtant, l'occupation du domaine public exige une autorisation délivrée conformément à un arrêté communal ou tout autre autorité qui autorise les particuliers à occuper provisoirement une superficie n'excédant pas le tiers de la totalité de la surface des trottoirs. Cependant, ces autorisations sont exceptionnelles et reposent toujours sur une décision administrative autorisant expressément l'occupation exclusive d'une portion du domaine public. Le cas de la deuxième wilaya du pays est frappant. De nombreux commerçants au niveau du Bd Mascara, Sananes, Maraval et ailleurs refusent toujours de rompre avec ces pratiques à la fois illégales, provocantes et hors la loi. Ils n'ont ni l'autorisation pour occuper le trottoir ni le droit de squatter les lieux de stationnement des voitures. Une façon de dire haut qu'ils sont "couverts" pour oser s'adonner à ces pratiques, sans oublier aussi les marchands ambulants, qui, malgré les efforts des autorités locales, continuent à semer l'anarchie et à différents moments de

la journée dans plusieurs points de la ville. Les cafés, restaurants et autres commerces ont pris la fâcheuse habitude d'envahir l'espace public occupant le trottoir réservé au passage des piétons. Pots de fleurs, chaises, tables et autres constructions anarchiques occupent les trottoirs et espaces publics sans aucune vergogne au détriment des citoyens contraints de marcher sur la chaussée à leur risque et péril. Ces commerçants fructifient leur capital au détriment des citoyens. Ils étendent leurs commerces en grignotant sur l'espace public. Les conséquences de cette pratique sont nombreuses et potentiellement dangereuses, particulièrement pour les enfants, les personnes à mobilité réduite et les non-voyants.

EHU «1er Novembre 1954» d'Oran

## Campagne de sensibilisation sur la tuberculose pulmonaire

**L**'EHU «1er Novembre 1954» d'Oran organise, pour deux jours (lundi et mardi), des journées de sensibilisation sur la tuberculose pulmonaire pour le grand public, suivis d'une journée d'étude le mercredi sur le même thème pour les professionnels, a-t-on appris auprès du chef de service de pneumologie, Ouardi Aissa. Organisée à l'occasion de la journée mondiale de la tuberculose, célébrée le 24 mars de chaque année, cette initiative est marquée par des chapiteaux dressés à l'entrée de l'hôpital, avec des médecins spécialistes mobilisés pour accueillir le public et lui fournir des informations sur cette maladie. Abordant cette rencontre organisée cette année sous la thématique «Oui nous pouvons mettre fin à la tuberculose: s'engager, investir, agir», le Pr Ouardi estime qu'endiguer cette maladie repose sur trois piliers, le diagnostic précoce du malade, le dépistage de sa famille et des personnes proches et la rigueur dans la prise du traitement. Le même spécialiste a abordé certains symptômes de cette maladie, comme la toux avec notamment des crachats contenant du sang, une fièvre persistante, un



amaigrissement, soulignant que les traitements conventionnels ne donnent pas de résultats et nécessitent l'avis d'un spécialiste. Une fois le patient diagnostiqué porteur de tuberculose pulmonaire, son entourage proche, sa famille notamment, doit impérativement se faire dépister, car un tuberculeux contaminé, en moyenne, dix personnes par an, a fait savoir Pr Ouardi. En ce qui concerne le traitement qui comporte plusieurs médicaments, ce spécialiste a indiqué qu'il s'étend sur plusieurs mois (entre 6 mois et un an), ce qui exige une rigueur. Le service de pneumo-

logie de l'EHU d'Oran a enregistré plus de 130 cas de tuberculose au cours de l'année 2024, dont 70 qui ont nécessité une hospitalisation, étant des cas compliqués ou sévères, a précisé Pr Ouardi, indiquant que son service accueille des malades de toute la région Ouest du pays. «La tuberculose est une maladie qui peut être guérie à 97% si elle est bien prise en charge, mais peut être mortelle si la prise des médicaments n'est pas respectée», souligne pour sa part, Pr Tarfani Djahida, chef de service exploration pulmonaire au niveau de l'EHU.

04 individus placés en détention provisoire

## Saisie d'une quantité de drogues et de psychotropes à Oran

**L**e juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Oran a ordonné le placement de quatre individus en détention provisoire, suite à la saisie d'une quantité de drogues dures et de comprimés psychotropes que transportait un camion le 23 mars en cours, a indiqué, jeudi, un communiqué du procureur de la République près de cette instance judiciaire. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran informe que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues, de comprimés psychotropes et de blanchiment de leurs revenus criminels, le service régional de lutte contre le trafic de drogue à Tlemcen, relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a saisi le 23 mars 2025 une quantité de 42 kg de drogue dure (Cocaïne) et 599.370 comprimés psychotropes de type Prégabaline que transportait un camion dans la ville d'Oran, ajoute la même source. La poursuite de l'enquête préliminaire a permis la saisie d'une somme d'argent importante et de dix véhicules de différentes marques avec l'arrestation de quatre individus répondant aux initiales (K.S), (Z.M), (A.Y) et (A.R.M) qui ont été présentés, à la date du 27 mars 2025, devant le juge d'instruction pour importation, possession, transport, stockage, obtention de drogues et de comprimés psychotropes aux fins de la vente illicite dans le cadre d'un groupe criminel organisé et le trafic de haut degré de gravité, menaçant la santé publique, et blanchiment d'argent", précise la même source. Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

## Logements

### Distribution de plus de 11.000 logements prévue cette année

**L**a distribution de 11.144 logements, dans différentes formules, est prévue cette année à Oran, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya. Les services de la direction de l'habitat ont souligné, lors d'une réunion du Conseil exécutif présidée, lundi soir, par le wali d'Oran, Samir Chibani, que ce quota de logements comprend 9.298 logements publics locatifs, dont 2.150 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire, 1.046 en formule de logement promotionnel aidé LPA et 800 unités sous forme de location/vente (AADL). Dans ce cadre, un calendrier de distribution de ces logements a été établi, avec la remise de 6.340 unités dans diverses formules à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse et de 1.294 logements à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on fait savoir. Pour rappel, depuis le début de l'année en cours, 1.027 logements ont déjà été attribués dans la wilaya d'Oran dont 747 logements publics locatifs et 280 logements location/vente (AADL). Par ailleurs, une vaste campagne lancée par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a permis de réparer 519 fuites, dont 178 dans des conduites principales, a indiqué le directeur de la société, Oussama Hellaïli. M. Hellaïli a précisé que la campagne, lancée le 15 mars dernier et ayant duré une semaine, a permis de réparer 178 fuites sur des conduites principales et 314 sur des branchements individuels, ce qui permettra de conserver de grandes quantités d'eau potable qui étaient perdues en raison de ces fuites. Lancée sur instructions du ministre de l'hydraulique lors de sa visite dans la wilaya d'Oran en début mars, cette campagne a impliqué 30 équipes venant de 21 wilayas du centre et de l'ouest du pays, a-t-il rappelé.

Tissemsilt

## Des jeunes mémorisateurs du Coran honorés



**A** l'occasion de la Nuit du Destin, la mosquée Abou Bakr Essédik de Tissemsilt a accueilli une cérémonie spéciale dédiée aux jeunes ayant mémorisé le Coran. Organisée en marge des festivités religieuses du 27e jour du Ramadhan, cette distinction a mis à l'honneur les lauréats des compétitions coraniques tenues durant le mois sacré. L'événement s'est déroulé en présence du wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, des autorités locales et de nombreux fidèles. Après une nuit de prières et de méditation, la remise des prix a été un moment fort de la célébration, saluant les efforts des jeunes qui ont consacré leur temps à l'apprentissage du Coran.

La Nuit du Destin, considérée comme «meilleure que mille mois», est une occasion pour les croyants de renforcer leur foi à travers la prière et la bienfaisance. En honorant ces jeunes mémorisateurs, la wilaya de Tissemsilt encourage la transmission des valeurs spirituelles et l'attachement aux enseignements religieux. **Abdenour M.**

Tissemsilt

## Raccordement au Gaz Naturel à Douar «Chaouchaoua»

**D**ans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens et de l'extension du réseau de gaz naturel, les travaux de raccordement du douar « Chaouchaoua », situé dans la commune de Bordj Bounââma, ont été officiellement lancés. Ce projet s'inscrit dans une démarche de désenclavement des zones isolées, permettant aux habitants de bénéficier d'un accès sécurisé et continu au gaz naturel. Une fois achevé, il portera le taux de raccordement de la commune de Bordj Bounââma à 100 %. Les autorités locales poursuivent leurs efforts afin d'atteindre une couverture complète en gaz naturel dans l'ensemble de la wilaya de Tissemsilt, ne laissant plus que quelques zones encore en attente. La commune d'El Malaâb connaît actuellement des travaux majeurs visant à stabiliser un glissement de terrain au niveau de son entrée principale. Ce projet, pris en charge par une entreprise spécialisée, s'inscrit dans le programme complémentaire de développement de la wilaya. Par ailleurs, dans le secteur des travaux publics, l'amélioration du réseau routier se poursuit avec l'application d'une nouvelle couche de bitume sur un tronçon de 7,7 km du CW N° 21, reliant El Malaâb aux limites de la wilaya de Relizane. Ces initiatives visent à faciliter la circulation, désenclaver certaines zones rurales et stimuler le développement économique local en renforçant les infrastructures. Le secteur de l'éducation à Tissemsilt bénéficie actuellement de travaux de réhabilitation au niveau du lycée Ahmed « El Ouanchrissi », où le chantier avance rapidement avec 75 % de réalisation. Ce projet, suivi de près par les autorités, est prévu pour être achevé avant la rentrée scolaire 2025/2026. En parallèle, le secteur du tourisme se développe avec la finalisation imminente du projet d'aménagement du site de Koudiat Rosfa dans la commune de Béni Chaib. Cette aire de loisirs, dont l'avancement atteint 92 %, comprendra des espaces verts et des infrastructures de détente, offrant ainsi une nouvelle destination aux familles et contribuant à la promotion du tourisme local. **Abdenour M.**

Pêche à Mostaganem

## Des «Assises» pour redresser la barre du secteur

Par Charef Kassous

**D**e nos jours, le secteur de la pêche et de l'aquaculture à Mostaganem bat de l'aile et ce, pour bien des raisons. Cela fait plus de vingt années que le secteur vit des situations très exaspérantes. La pêche et l'aquaculture devraient constituer pour la wilaya un levier assurément avantageux pour l'économie. Nonobstant, ce domaine avance à reculons et à Mostaganem les consommateurs ont déjà oublié la saveur du poisson pour être hors de prix. A l'occasion de la dernière session de l'APW, le wali, Mr Ahmed Boudouh, aborda la question de la pêche, mettant en exergue ses incohérences mais pointant à l'horizon des Assises sur le secteur avec l'intention de redresser sa barre et en faire un instrument pour une réelle contribution à la dynamique économique de la wilaya. Cent vingt-cinq kilomètres de côte, des zones de pêche des plantureuses, un stock pêchable, une flottille de plus de cinquante embarcations, des professionnels aguerris, un Institut de formation, une Chambre de la pêche et de l'aquaculture, deux ports de pêche maritimes et deux administrations..., en somme, des instruments notable-

ment avantageux pour faire redorer au secteur son blason d'antan. Sauf que ce secteur à Mostaganem a été ébréché, des années durant, pour des raisons de gestion inappropriée, due carrément à l'incompétence des gestionnaires qui se sont succédé. Ces dernières années, on a tenté de rehausser le secteur avec d'autres approches plus professionnelles mais le secteur était, malheureusement, très perverti. Aujourd'hui, la pêche est accrochée dans ses propres filets et les bassins de l'aquaculture semblent avoir disparus du décor. Les Assises préconisées par le wali devraient faire toute la lumière sur la léthargie du secteur avec, peut-être, des perspectives salvatrices. C'est, justement, ce que les citoyens de cette wilaya côtière espèrent bien.

Le constat est amer car dans la wilaya de Mostaganem, même une production halieutique mitigée, on achète plus cher qu'en dehors de la wilaya et c'est une mystérieuse énigme. Le wali a alors chargé l'Assemblée Populaire de la wilaya afin d'organiser des «Assises» afin de lancer un vrai débat sur les tenants et les aboutissants du secteur avec à la clé des solutions visant à sauvegarder les richesses halieutiques et

protéger les zones de pêche et enfin, permettre aux consommateurs d'avoir du poisson dans leurs plats. Toutefois, faut-il le rappeler, la pêche a ses lois mais elle a aussi ses péchés. Il ne faut pas chercher ailleurs, le secteur se noie dans un verre d'eau pour plusieurs facteurs. Sa gestion administrative est une fiche à revoir car sa promotion en dépend. D'un autre côté, le non-respect des arrêts biologiques, le non-respect des zones de pêche selon l'armement, le non-respect des tailles marchandes, le manque de professionnalisme, l'absence d'études prospectives, la non mutualisation des marins pêcheurs, le récurrent problème de la maintenance des embarcations, la pièce détachée des moteurs marins, l'aspect spéculatif du produit péché et enfin les comportements malveillants de certains patrons de pêche en mer. Tous ces facteurs réunis ont décontenté la pêche et ont fait que l'économie nommée "bleue", à Mostaganem, ne ressemble à rien. Quant à l'aquaculture, ce domaine à Mostaganem est une imposture caractérisée. C'est ainsi que les prochaines Assises annoncées par le wali apporteront, sans nul doute, des remèdes à un secteur malade.

Sidi Bel-Abbès

## Démantèlement d'un réseau et saisie de près de 20 kg de cannabis

Par Mohamed Nouar

**D**ans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Sidi Bel-Abbès ont réussi, durant la semaine écoulée, à démanteler les activités d'un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogue (cannabis traité) et à arrêter deux individus, âgés d'une cinquantaine et d'une soixantaine d'années, en possession de près de 20 kg de cannabis traité. L'affaire remonte à l'exploitation d'informations faisant état d'un individu stockant une quantité de drogue (cannabis traité) dans un entrepôt et s'apprêtant à la faire écouter sur le marché de la ville de Sidi Bel-Abbès. Un plan de sécurité rigoureux a été mis en place, conduisant à son arrestation et à la saisie de la quantité de



drogue mentionnée, ainsi que d'une somme d'argent estimée à 160 millions de centimes, considérée comme provenant de revenus criminels. La poursuite de l'enquête avec le principal suspect a permis l'arrestation du

complot dans cette affaire. Une fois toutes les étapes de l'enquête terminées, les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent territorialement pour répondre de leurs actes.

## 11 personnes arrêtées et des armes blanches saisies

Par Mohamed Nouar

**A**u cours de la semaine, les éléments de la police de la Sécurité de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 11 personnes qui ont tenté de semer la terreur parmi les habitants du village d'El Bouaïch, tout en saisissant et en confisquant 26 armes blanches de différents types et tailles. L'affaire remonte à la réception par les éléments de la police de la Sécurité urbaine de la localité de Bouaïch d'un signale-

ment faisant état d'une bagarre entre un groupe de personnes dans la région de Bouaïch. Les forces de police se sont immédiatement rendues sur les lieux où leurs interventions ont permis d'arrêter les suspects qui se battaient et agressaient des tiers sur la voie publique à l'aide d'armes blanches de grande taille, tout en semant la terreur parmi la population allant jusqu'à inciter des animaux féroces à attaquer les habitants. L'intervention des forces de police, menée avec une pleine préparation et sous la supervision du procureur de

la République territorialement compétent, a abouti à l'arrestation de 11 personnes, la saisie et la confiscation de 26 armes blanches prohibées de la sixième catégorie, de différents types et tailles, trouvées en possession des suspects. Après l'achèvement de toutes les étapes de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent territorialement qui les a placés sous mandat de dépôt, en attendant de comparaître pour répondre aux chefs d'inculpation.

SNTF

## Remise en service du train de voyageurs sur la ligne Constantine-Alger

**L**e coup d'envoi officiel de la remise en service de la ligne ferroviaire de transport de voyageurs entre Constantine et Alger a été donné jeudi par le wali, de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, en présence du directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Adj Bouaouni. Le transport ferroviaire de voyageurs assurant cette desserte en aller-retour a repris jeudi après une interruption de sept ans (depuis 2018), a-t-on rappelé. Dans une déclaration à la presse le wali, qualifiant cette réouverture d'"acquis de première importance pour les habitants de la wilaya", a mis l'accent sur son impact car permettant selon lui de "fluidifier les déplacements avec confort et gain de temps". Cette ligne ferroviaire sera "prochainement" renforcée par

d'autres trains qui seront mis en service dans le cadre du programme national portant acquisition d'équipements de transport de voyageurs par rail, a indiqué, M. Sayouda qui a mis l'accent sur l'importance de l'opération dans l'amélioration de la qualité du transport public. De son côté le DG de la SNTF qui a salué la réactivation de cette ligne ferroviaire, a rappelé que les efforts étaient en cours pour relier Constantine à tous le réseau national de la voie ferrée. Il a indiqué que dans le cadre du programme national de réhabilitation, d'entretien et de renouvellement et de modernisation des infrastructures ferroviaires existantes, pour un budget de plus de 41 milliards DA, des tronçons ferroviaires traversant Constantine seront ciblés (à titre d'exemple l'entretien de la voie ferrée El Gourzi - Constantine et

Constantine - Zighoud Youcef où des déraillements sont signalés). A cette occasion, M. Sayouda a supervisé avec le DG de la SNTF l'ouverture de trois stations réalisées à Daksi Abdeslem, El Gammas (Constantine) et El Mouzina (El Khroub), dans le cadre de la circulation de train de banlieue. A ce titre, le DG de la SNTF a indiqué que les efforts se poursuivent pour que le train de banlieue de Constantine soit électrifié. Selon le programme établi par la SNTF, les dessertes entre Constantine et Alger ont été organisées à raison de trois départs de Constantine programmés dimanche, mardi et jeudi de la gare ferroviaire de Constantine vers Alger (gare d'Agha) avec un arrêt à Bordj Bou Arreridj et samedi, lundi et mercredi le départ d'Alger vers Constantine avec le même itinéraire.

Santé et lutte contre la toxicomanie et les fléaux sociaux

## Hidaoui préside à Souk Ahras le lancement du 1er club

**L**e ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé jeudi à Souk Ahras le lancement du premier club relevant de son département ministériel s'intéressant à la santé et à la lutte contre la toxicomanie et les fléaux sociaux. Lors de sa visite au jardin public moudjahid Zoukari-Ab-

deslam d'une exposition de sensibilisation sur la lutte contre la toxicomanie dans les milieux juvéniles initiée par plusieurs établissements de jeunes de la wilaya, M. Hidaoui a précisé que "ce club lancé à titre pilote à Souk Ahras par le ministère de la Jeunesse s'intéresse au domaine de la santé et de la sensibilisation sociale" et sera "un point de lancement d'une série d'actions et de programmes visant à faire prendre conscience aux jeunes des risques liés aux drogues et autres fléaux sociaux". Le ministre a précisé que dans une prochaine étape, des clubs similaires seront lancés à travers le territoire national et réuniront en leur sein des groupes de jeunes qui œuvreront à sensibiliser leurs pairs à travers la formation des adhérents des établissements de jeunes. Lors de son inspection du projet de réalisation d'une auberge de jeunes (50 lits) dans la commune de M'daourouch, M. Hidaoui a souligné que ces projets con-

tribuent "largement" à offrir des espaces stimulant qui consolident la communication sociale chez les jeunes et leur permettent de bénéficier de programmes sportifs et culturels divers favorables au développement de leurs talents. Il a considéré également que ce type de projets consacre effectivement l'égalité des chances entre tous les jeunes du pays, notamment ceux issus des régions reculées. M. Hidaoui a salué "le rôle majeur" assumé par le CSJ à travers le lancement de la seconde édition de la campagne nationale "Bravo aux jeunes" qui rassemble des jeunes des diverses régions du pays pour présenter leurs projets et idées innovantes et développer leurs compétences. L'initiative fait partie des efforts continus déployés par le CSJ pour consolider l'innovation et l'implication efficace des jeunes dans les diverses activités de renforcement de leurs compétences face aux défis de la vie.

## Tribunal de Batna Deux individus en détention provisoire pour une affaire de spéculation

**L**e juge d'instruction près le tribunal de Batna a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de deux individus impliqués dans une affaire de spéculation illégale sur du lait en poudre initialement destiné à la production de lait subventionné, a indiqué un communiqué du Parquet près le tribunal de Batna. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet près le tribunal de Batna informe le public que le 25 mars 2025, à 22 heures, et dans le cadre de la lutte contre le délit de spéculation illégale, un camion appartenant à une laiterie locale et transportant une quantité de lait en poudre d'origine étrangère, destinée initialement à la production de lait subventionné, a été intercédé, précise la même source, ajoutant que les enquêtes menées à la laiterie ont révélé un manque important et injustifié de ce produit, estimé à 40,7 quintaux, qui étaient destinés à la spéculation illégale". Les deux suspects, (M.R.), le propriétaire de la laiterie, et (B.L.H.), le chauffeur, ont été arrêtés et présentés devant le parquet le 27 mars 2025 pour spéculation illégale sur le lait, pratiques commerciales frauduleuses avec falsification de documents de comptabilité et détournement de marchandises de leur destination initiale. Les mis en cause ont été entendus par le juge d'instruction qui a ordonné leur placement en détention provisoire, précise la même source.

Tébessa

## 1.500 aides financières au logement rural en 2025

**L**a wilaya de Tébessa a bénéficié au titre de l'année en cours de 1.500 aides financières au logement rural. Ce nouveau quota a été réparti à plusieurs communes de la wilaya pour répondre aux demandes croissantes sur cette formule de logement, selon des services de la wilaya. Des instructions fermes ont été données par le ministère de tutelle pour respecter le délai de 90 jours de leur distribution aux bénéficiaires et du lancement des travaux de construction. Depuis le lancement de cette formule en 2004, la wilaya de Tébessa a bénéficié d'environ 45.000 aides au logement rural, selon la même source qui a précisé que le travail est actuellement mené pour assainir les listes des bénéficiaires et annuler les attributions de ceux qui n'ont pas entamer la réalisation et les remplacer par d'autres. Les services de la wilaya prévoient d'autre part la distribution au cours de cette année de plus de 6.000 logements de diverses formules, a-t-on indiqué.

Oum El Bouaghi

## Ouverture prochaine de 05 nouveaux bureaux de poste

**C**inq nouveaux bureaux de poste seront prochainement mis en service dans des communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on auprès du directeur local de la poste et des télécommunications, Tarek Haddad. Le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces projets, financés par le programme de développement économique et social et le budget d'Algérie Poste pour une enveloppe financière de plus de 150 millions DA, varie entre 60 % et 95 %. Ces nouvelles structures de la poste sont en cours de réalisation dans les communes d'Aïn M'lila, F'kirina, Ain Fakroun, Ain Beida et Sigus, a précisé Haddad. Des travaux de réalisation d'un nouveau siège pour la direction de wilaya de la poste et des télécommunications et d'un nouveau bureau de poste au chef-lieu de wilaya seront en outre lancés au cours du premier semestre de l'année en cours, a ajouté le responsable du secteur qui a précisé que plus de 180 millions DA ont été octroyés à ces projets au titre du budget d'Algérie Poste. Un projet d'un autre bureau de poste sera également lancé à la cité Fourchi de la commune d'Aïn M'lila pour un montant de 30 millions DA.

Aïn Arnat (Sétif)

## 01 mort et 07 blessés dans un carambolage

**U**ne personne a trouvé la mort et 7 autres ont été blessées dans un carambolage, impliquant 3 véhicules, survenu jeudi dans la commune d'Aïn Arnat (est de Sétif), a appris l'APS auprès de la Protection civile. Le commandant Ahmed Lamamra, responsable de la communication à la direction de wilaya de ce corps constitué, a indiqué que l'unité de la Protection civile d'Aïn Arnat est "intervenue à la suite d'un grave accident de la circulation impliquant un véhicule de tourisme, un taxi et un poids lourd, survenu sur la voie de contournement entre la cité El Bez et l'aéroport du 8-Mai 1945, sur le territoire de la commune d'Aïn Arnat, causant le décès d'une personne de 66 ans et occasionnant des blessures à 7 autres (3 hommes, 3 enfants et 1 femme) âgées entre 3 et 45 ans, dont 3 sont grièvement blessées". Les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers secours aux blessés sur le lieu de l'accident avant de les évacuer en urgence au Centre hospitalo-universitaire de Sétif. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.



Le CRT s'effondre à Oran face à l'USMA (0-5)

## Coupe d'Algérie: El-Bayadh réécrit l'Histoire

Par Rachid BELARBI

**L**e dernier carré de la Coupe d'Algérie cuvée 2024-2025 est désormais connu. Avant que le Chabab de Belouizdad et le Mouloudia de Béjaïa ne croisent le fer, hier soir à partir de 22h, dans le superbe décor du stade « Hocine Aït Ahmed » de Tizi-Ouzou pour le quatrième et ultime billet restant pour l'avant-dernier tour de l'épreuve populaire, l'USMH, le MCEB et l'USMA avaient fait le job et réservé leurs places pour le carré d'as avec des affiches qui mériteront forcément le détour.

A Oran, dans l'imposant décor du stade « Miloud Hadefi », l'USM Alger n'a, ainsi, fait qu'une bouchée d'un téméraire mais très limité Chabab de Témouchent, obtenant une qualification facile et sans une grande débauche d'énergie. La différence de niveau était telle que l'octuple vainqueur usmiste s'est permis une balade de santé et un festival offensif (5-0) avec deux jolis doublés, ceux de Khalidi (24' et 66') et Benmazouz (42' et 71') et un dernier but de Ghacha dans les dernières souffles de cette rencontre à sens unique (90'+1). Malgré le joli spectacle de leurs supporters en tribune, les sociétaires du CRT n'ont pu tenir la comparaison, quittant la compétition sur une raclée qui ne doit, néanmoins, aucunement effacer leur joli parcours jusqu'en quarts de finale. Dans l'autre quart de finale de la soirée d'avant-hier, le Mouloudia d'El Bayadh a écrit la plus belle page de son histoire dans la compétition, en atteignant pour la toute première fois de son histoire le stade des demi-finales. L'équipe, drivée par Lotfi Amrouche, a signé son exploit XXL



face pourtant à un éminent spécialiste, l'Entente de Sétif en l'occurrence, grâce à un but de Boudechicha dans les prolongations (100'). L'enceinte algéroise de « Nelson Mandela » restera témoin de ce coup de force d'El-Bayadh qui a su gérer ce quart, en tenant en échec l'ESS durant le temps réglementaire (0-0), avant de porter l'estocade en prolongations et prolonger le rêve de toute une wilaya 32 qui n'a, comme attendu, pas fermé l'œil de la nuit pour fêter ses héros. L'USMA et le MCEB ont rejoint l'USM El-Harrach, premier club qualifié pour les 1/2 après avoir écarté, mercredi soir au temple olympique du « 5-juillet », un autre pensionnaire de l'élite professionnelle, l'Espérance de Mostaganem. L'USM El Harrach avait ouvert le score à la 27' minute par son avant-centre Abid qui a trompé la vigilance du gardien de but de l'ES Mostaganem, Ouabdi, d'une jolie pichenette avant que le

Walid Sadi à propos de la victoire de l'Algérie

## «Un message aux sceptiques»

**L**e ministre des Sports, Walid Sadi, a estimé que la large victoire de la sélection algérienne de football devant son homologue mozambicaine sur le score de 5 à 1, mardi soir au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou pour le compte des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, est un «message clair aux sceptiques». Dans une déclaration à la presse nationale, Sadi a affirmé que «la large victoire de l'équipe nationale ce soir est un message clair aux sceptiques. La victoire d'aujourd'hui est magnifique, merci au staff technique et aux joueurs pour leurs efforts. Aujourd'hui, il y avait une grande détermination de la part des joueurs. Nous ne sommes pas encore qualifiés pour le Mondial, il reste encore quatre matchs à jouer». Avant d'ajouter: «L'équipe nationale a prouvé qu'elle dispose de grandes capacités et qu'elle peut aller loin dans toutes les compétitions. Nous avons une grande confiance dans l'école algérienne, nous avons des joueurs exceptionnels et nous vous demandons, en tant que médias, de soutenir cette équipe nationale et les clubs algériens». Concernant le public nombreux qui a afflué au stade de Tizi Ouzou, le ministre des Sports a exprimé ses chaleureux remerciements aux supporteurs:

«Aujourd'hui, la note parfaite revient au public qui a été exceptionnel, surtout dans cette ambiance du mois sacré de Ramadhan, où nous avons vu des familles entières prendre leur repas à Tizi Ouzou, pour assister au match et soutenir leur équipe. Un grand merci à ce public». La sélection algérienne de football a signé une éclatante victoire contre son homologue du Mozambique (5-1, mi-temps : 3-1), mardi soir au stade «Hocine Aït Ahmed» de Tizi-Ouzou, pour le compte de la sixième journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, et s'empare de la première place du classement avec 15 points au compteur. Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Amoura (8e, 30e, 80e), Mandi (24e) et Hadjam (65e), alors que Cattamo (39e) a réduit le score pour le Mozambique. Dans les deux autres rencontres du groupe G, jouées plus tôt hier mardi, l'Ouganda a battu la Guinée (1-0), alors que le Botswana s'est imposé devant la Somalie (2-0). A l'issue des rencontres de cette sixième journée du groupe G, l'Algérie s'empare de la première place du classement avec 15 points, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point.

Ligue 1 Mobilis

## L'Olympique Akbou se sépare de l'entraîneur Denis Lavagne



**L**a direction de l'Olympique Akbou a décidé de mettre fin à sa collaboration avec l'entraîneur Denis Lavagne, suite à "une série de résultats jugés insuffisants", a indiqué jeudi le club évoluant en Ligue 1 Mobilis. "Cette décision intervient après une série de résultats jugés insuffisants par le club, qui ambitionne de progresser et d'atteindre ses objectifs. Le club lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière", a écrit l'Olympique Akbou sur sa page Facebook. Arrivé à la tête de la barre technique de l'Olympique Akbou le 11 janvier dernier, Lavagne avait succédé à Mounir Zeghdoud. A l'issue de la 20e journée du Championnat, l'Olympique Akbou (21 pts) occupe le 12e rang du classement de la Ligue 1 Mobilis, à égalité avec le MC Oran.

FIFA

## Gianni Infantino rend hommage au défunt Djamel Menad



**L**e président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino a rendu hommage à l'ancien international algérien Djamel Menad, décédé samedi dernier à l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie. Dans une lettre adressée à la Fédération algérienne de football (FAF), le patron du football mondial a écrit : "Légende du football algérien, attaquant emblématique des Fennecs et buteur légendaire de la JS Kabylie, entraîneur passionné, son héritage et ses réalisations, sur et hors du terrain, ne seront pas oubliés et il nous manquera beaucoup". Et d'ajouter: "Au nom de la communauté internationale du football, je tiens à exprimer notre plus profonde sympathie à la Fédération Algérienne de Football, ainsi qu'à la famille, aux amis et aux proches de Djamel Menad. Nos pensées sont avec vous tous. Nous espérons que ces souvenirs et nos mots de soutien contribueront à apporter un peu de paix et de réconfort en cette période difficile". Djamel Menad a marqué l'histoire du football algérien par ses performances remarquables. Avec la JS Kabylie, il a remporté plusieurs titres nationaux et continentaux, dont la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1981 et la Coupe d'Algérie en 1986. Il a également évolué en Europe, notamment en France avec Nîmes et au Portugal avec Famalicao et Belenenses.

## Emission de timbres-poste célébrant la tenue traditionnelle féminine du Grand Est algérien

Les ministres de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki ont présidé à Alger la cérémonie célébrant l'émission de timbres-poste qui mettent en valeur la tenue cérémoniale traditionnelle féminine du Grand Est algérien. Les timbres-poste consacrant la tenue traditionnelle féminine du Grand Est algérien et ses différentes composantes, dont notamment la "Guendoura", la "Melehfa" et le "Caftan", inscrite en décembre dernier, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, ont été dévoilés lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, lors d'une cérémonie sous le slogan "Timbres-poste, préservation du patrimoine culturel et victoire de la culture". Cette série de timbres-poste intitulée "le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien", comprend une planche de timbres conçue par l'artiste Zineb Bahri et trois timbres réalisés par l'artiste Yasmina Boukhari, lesquels seront disponibles à partir de mardi dans tous les bureaux de poste du territoire national. Le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que le lancement officiel de ces timbres-poste, met à l'honneur le costume cérémonial traditionnel féminin du Grand Est algérien, la Gendoura, la Melehfa et le Caftan algériens, après leur inscription par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. "L'inscription de cet élément patrimonial important est le résultat des efforts persistants déployés par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre d'une vision nationale globale visant à protéger et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel", a-t-il rappelé.

De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a estimé que l'émission d'un timbre-poste spécial à cette occasion, incarnait "l'engagement du secteur à le protéger et à le transmettre aux générations futures", en soulignant que l'inscription du costume de cérémonie féminin du Grand Est algérien sur la liste du patrimoine mondial est "l'aboutissement d'un long parcours créatif de la femme algérienne et une expression de son identité et de sa profondeur historique". Il a ajouté que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait, lors du colloque national sur la réalité et les défis du secteur culturel en janvier dernier, insisté sur le fait que la culture devrait être une consécration du développement et de la nouvelle dynamique que connaît l'Algérie. Ont assisté à la cérémonie, le président par intérim de l' Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, la délégation nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que des cadres de divers secteurs et des personnalités artistiques.

## Projection du film historique "Zighoud Youcef" à l'Opéra d'Alger

Le long métrage "Zighoud Youcef", film historique retraçant le parcours de lutte du Chahid Zighoud Youcef (1921-1956), réalisé par Mounès Khammar, sur un scénario d'Ahcène Tlilani, a été projeté, mardi soir, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

D'une durée de deux heures et demie, le film a été projeté en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, des Conseillers auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mohamed Chafik Mesbah, et du chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, ainsi que de membres du Gouvernement, dont le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droits, Laïd Rebiga et le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, outre plusieurs personnalités révolutionnaires et culturelles.

Il retrace la vie et le combat de Zighoud Youcef, un des héros de la glorieuse Guerre de libération nationale, depuis son adhésion au parti du Peuple algérien (PPA) et au Mouvement national jusqu'à ce qu'il rejoigne les rangs de la guerre de libération nationale.

Le film aborde également de nombreux



autres événements importants qui ont jalonné le parcours de ce héros de la Révolution, tels que sa participation à la réunion des 22 et son rôle déterminant, aux côtés de Didouche Mourad, dans le déclenchement de la Révolution dans le Nord-Constantinois, en plus de l'organisation de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, jusqu'à sa mort au champ d'honneur, le 23 septembre 1956 à Sidi Mezghiche (Skikda). Cette production qui reconstitue également les événements ayant marqué la lutte armée dans l'Est algérien, dépeint l'héroïsme des compagnons de lutte de Zighoud Youcef, notamment Lakhdar Bentobbal, Ali Kafi, Amar Benouada et Didouche Mourad. Il met en avant des aspects

de la vie familiale du martyr depuis sa naissance dans le village de Smendou dans le nord constantinois.

Avec une musique signée Safy Boutella, le film a vu la participation d'une pléiade d'acteurs, dont l'acteur Ali Namous qui a incarné le rôle du martyr.

"La production de ce film a duré deux ans et ses scènes ont été tournées entre Constantine, Skikda et Mila", a déclaré le réalisateur Mounes Khammar à l'APS, ajoutant que l'avant-première du film a été donnée en février dernier à Constantine, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, sur décision du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droits.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Rebiga a souligné que ce film, produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droits "relate le parcours d'un héros de la glorieuse Révolution de libération et Commandant de la Wilaya II historique, le Chahid Zighoud Youcef, lors d'une étape charnière de l'histoire de la glorieuse Révolution", ajoutant que cette œuvre "vient consacrer l'approche adoptée par le ministère, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la préservation de la Mémoire nationale et du legs des valeureux Chouhada,

en reconnaissance de leurs sacrifices pour la patrie".

Il a, par ailleurs, affirmé que son secteur poursuivra la production d'autres œuvres cinématographiques historiques sur la Révolution algérienne, précisant que "ces œuvres, tant celles produites par le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droits, le ministère de la Culture et des Arts ou d'autres acteurs du domaine, seront promues aux niveaux régional et international, en vue de diffuser les valeurs de la Révolution de libération et faire connaître ses symboles".

Evoquant le film de l'Emir Abdelkader, M. Rebiga a fait observer que "le président de la République accorde un grand intérêt à cette production, exigeant une œuvre conforme aux normes internationales pour être à la hauteur de la renommée de cette personnalité hors pair", affirmant "le soutien de son secteur au ministère de la Culture et des Arts chargé de la production du film".

"Tous les moyens seront mobilisés pour réaliser ce film dans ses dimensions mondiales, d'autant qu'il concerne une personnalité universelle et multidimensionnelle, l'objectif étant de mettre en avant les différents aspects de la personnalité de l'Emir Abdelkader, dont l'humaniste, le guide, l'homme de foi et autres".

## Les Ensembles algérois de Hammamet 2 et de Kouba lauréats du 5e Festival du chant religieux des jeunes

Les Ensembles de l'Inchad de la Maison de jeunes de Hammamet 2 (banlieue nord-ouest d'Alger) et de la Maison des jeunes de Kouba Centre (Est d'Alger), ont remporté, mercredi à Alger, dans les catégories "jeunes" et "cadets", respectivement, les premières places du 5e Festival du chant religieux des jeunes.

Accueilli à la grande salle du pavillon "Saoura" de la Société Algérienne des Foires et Expositions (Safex), le dernier soir de compétition de la 5e édition de ce festival, "dédié exclusivement aux Ensembles algérois", a vu, sur les "102 troupes engagées durant les éliminatoires, trois Chœurs de jeunes des plus de 16 ans et autant d'ensembles de jeunes de moins de 16 ans se qualifier à la finale", a expliqué le Commissaire du 5e Festival du chant religieux des Jeunes, NasrAllah Saiededdine.

Livrant leurs dernières prestations devant un jury d'artistes, présidé par Smail Hadj Kouider, secondé par Réda Brahim et Nadji Raïd, les trois formations ont vu se distinguer à la 1ere place pour la catégorie des plus de 16 ans, l'Ensemble, "Anadile" de la Maison de jeunes "El Hadj M'Hamed-El-Anka" de la localité de Hammamet 2, qui a interprété un chant religieux intitulé "Ramadhan", sous la direction du Maître Mourad Zamoum.

A la deuxième et troisième place de la même catégorie, les Chœurs, du Centre culturel "Aissa-Messaoudi" d'Hussein Dey, sous la direction de Soulef Allali et l'Ensemble des Scouts musulmans "El Ihcène" de la localité de Rouiba, dirigée par la cheffe de Chœurs Alaa Nemla.



sous la direction de Soulef Allali et "Er'Rawaïe" pour le Chant religieux de la Maison de jeunes de Bentelha, dirigée par Mohamed El Amine Tahtah.

Dans la catégorie des moins de 16 ans, l'Ensemble "Er'Ranim" de la Maison de jeunes de Kouba, dirigée par la cheffe de Chœurs Wiam Benamar, s'est adjugé la plus haute marche du podium et un prix spécial, baptisé par les organisateurs de "Trophée du défi".

A la deuxième et troisième place de la même catégorie, le Chœur des cadets du Centre culturel "Aissa-Messaoudi" d'Hussein Dey, sous la direction de Soulef Allali et l'Ensemble des Scouts musulmans "El Ihcène" de la localité de Rouiba, dirigée par la cheffe de Chœurs Alaa Nemla.

Placé sous le slogan, "Dans les atmosphères solennelles du mois sacré du Ramadhan, l'Algérie chante la spiritualité", le 5e Festival du chant religieux des jeunes, ouvert le 11 mars dernier,

s'est déroulé, lors de son dernier soir, en présence de plusieurs responsables locaux, représentants, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui et le Wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi.

Invitées d'honneur de ce 5e Festival, deux troupes professionnelles de l'Inchad, "El Bahdja" d'Alger sous la direction de Smail Hadj Kouider et "Sadae El Assala" (l'écho de l'authenticité) de Tiaret, dirigée par le chef de chœurs Billel Trari, sont intervenues quelques fois en alternance des prestations en compétition.

Evénement dédié aux chants religieux célébrant la piété et l'adoration de Dieu et son prophète Mohamed (QSSL), le 5e Festival du chant religieux des jeunes, dont la finale a coïncidé avec la Nuit du Destin, a été conjointement organisé par la direction de la Jeunesse et des Loisirs et la Ligue d'animation de temps libre des Jeunes.

Un puissant séisme frappe la Birmanie et la Thaïlande

## Au moins 19 morts, 101 personnes piégées dans des décombres

**U**n séisme de magnitude 7,7 a frappé le Myanmar vendredi vers 12h50 (07h20 heure belge), a signalé l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, à une profondeur de 10 kilomètres, était proche de la deuxième plus grande ville du pays, Mandalay. Un immeuble de 30 étages en construction s'est effondré à Bangkok à la suite du tremblement de terre. Des recherches ont débuté pour retrouver 43 ouvriers bloqués sur le site, selon les urgentistes.

La ville de Mandalay est située au centre du pays, à quelque 550 kilomètres au nord de la capitale économique Rangoun. Dans la capitale officielle, à Naypyidaw (250 kilomètres au sud de l'épicentre), les routes ont été déformées sous l'effet des secousses et des morceaux de plafond sont tombés des immeubles, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Au moins dix personnes auraient trouvé la mort dans l'effondrement d'une mosquée de la ville de Mandalay. Au sud, à Taungû, au moins 20 enfants sont piégés à l'intérieur d'une école, selon The Times, tandis qu'un monastère s'est également effondré, tuant six personnes à l'intérieur, a indiqué Eleven Myanmar. L'effondrement de l'immeuble de trois étages a tué au moins trois personnes, tandis que 81 autres sont piégées dans les décombres, a indiqué le vice-Premier ministre Phumtham Wechaya-chai.

Après les secousses, la Première ministre thaïlandaise Paetongtarn Shinawatra a immédiatement annoncé la convocation d'une "réunion d'urgence". Elle a déclaré la ville de Bangkok en état d'urgence dans la foulée. Une déclaration contredite peu après par le vice-Premier ministre du pays Anutin Charnvirakul, qui a cependant reconnu la gravité de la situation.

Le gouverneur de la ville, Chadchart Sittipunt, a toutefois déclaré la ville comme zone sinistrée, indiquant que plusieurs gratte-ciel ont été endommagés sans préciser leur nombre.

La junte birmane a lancé un rare appel à l'aide internationale, les autorités ayant déclaré l'état d'urgence dans six régions devant l'étendue des dégâts.

Le chef de la junte Min Aung Hlaing s'est rendu dans un hôpital de la capitale Naypyidaw, où de nombreuses victimes sont traitées, selon des journalistes de l'AFP sur place.

"Nous voulons que la communauté internationale fournit une aide humanitaire aussi rapidement que possible", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la junte, Zaw Min Tun, à cet hôpital. Les autorités n'ont communiqué



aucun bilan humain, mais le fait que le pouvoir militaire, isolé depuis le coup d'Etat de février 2021, lance un appel à l'aide laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une catastrophe de grande ampleur.

L'Inde est prête à offrir "toute l'assistance possible" à la Birmanie et à la Thaïlande, a déclaré vendredi le Premier ministre Narendra Modi.

"L'Inde est prête à offrir toute l'assistance possible. À ce sujet, j'ai demandé à nos autorités d'être disponibles", a écrit M. Modi sur le réseau social X, affirmant "prier" pour "la sécurité et la santé de tous".

Le Palais de Mandalay a été partiellement détruit par le séisme, a indiqué le site d'information local Myanmar Now.

Construit en 1857, l'édifice est le dernier palais royal de la dernière monarchie birmane. Il est aujourd'hui une destination touristique majeure de la région.

Dans la ville voisine de Sagaing, un pont a été entièrement détruit par le tremblement de terre, rapporte encore Myanmar Now.

A Aungpan (170 kilomètres au sud-est de l'épicentre), un hôtel s'est effondré, piégeant plusieurs personnes, ont indiqué les services de secours sur les réseaux sociaux.

De "nombreuses victimes" sont également à déplorer dans un important hôpital de la capitale Naypyidaw, à quelque 250 kilomètres au sud de l'épicentre, 12 minutes après la première secousse, indique l'USGS.

### Centre de Turin

## Un bus touristique finit dans le Pô, le conducteur est décédé



Un bus touristique s'est trouvé dans le fleuve Pô ce mercredi à Turin, au niveau du pont Vittorio Emanuele I. Le conducteur, Nicola Di Carlo (64), est décédé. Il était le seul à bord du véhicule. Trois femmes qui se trouvaient à proximité ont également été blessées. Les pompiers et la police italienne se sont rapidement rendus sur les lieux de l'incident et ont fourni une assistance immédiate. Le conducteur a été sorti de l'eau inconscient et vivant, mais il est décédé peu après. La cause de l'accident n'est pas encore connue. Les forces de l'ordre tentent de déterminer si un défaut mécanique pourrait en être derrière le drame. Une autopsie sera également pratiquée sur le corps du conducteur afin de savoir s'il a été victime d'un malaise au volant.

# SOCIETÉ | 13

## Deux voleurs ivres s'emparent d'une statue de l'ours Paddington



Mardi, deux ingénieurs de la Force aérienne royale ont été condamnés à une amende et à des travaux d'intérêt général. Les deux hommes, en état d'ébriété, avaient en effet volé une statue de l'ours Paddington à Newbury, au Royaume-Uni. L'événement s'est passé dans la ville natale du créateur de l'ours, Michael Bond. Des images de sécurité montrent les deux jeunes de 22 ans en train d'arracher le personnage d'un banc, l'un des 23 installés pour le circuit de visite de Paddington.

Frayeur lors d'un safari

## Un rhinocéros poursuit des touristes en jeep



Ce qui avait commencé comme une banale excursion de safari s'est terminé par une énorme frayeur pour des touristes dans le parc national indien de Manas, dans l'État d'Assam, le week-end dernier. Un rhinocéros furieux a chargé les véhicules du groupe et s'est lancé dans une course-poursuite effrénée. Les touristes ont poussé des cris de panique tandis que l'animal tentait de percuter l'une des jeeps.

Vol de téléphones raté

## Des voleurs repartent avec un modèle factice



Voici le moment hilarant où deux voleurs se sont introduits dans un magasin de téléphonie à Herne, en Allemagne, le 20 mars. Mais ils ont presque immédiatement déclenché l'alarme, répandant de la fumée dans tout le magasin. Ils n'ont pu s'enfuir qu'avec un iPhone 16 Pro factice. Selon le propriétaire du magasin, s'ils avaient pris l'étagère qu'ils ont cassée, ils auraient eu six téléphones réels.

## Un serpent rend visite à un homme qui panique dans son salon

Un homme de Hanoi au Vietnam était en train de se détendre en regardant un film sur son téléphone portable dans son salon. C'est alors qu'il a remarqué un énorme serpent python sur le sol. Une caméra de surveillance a enregistré la réaction de l'homme.



06h00 TFou  
11h00 Téléshopping samedi  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 JT 13h  
13h40 Reportages découverte  
14h50 Grands reportages  
16h10 Les Docs du week-end  
17h50 50mn Inside  
19h00 50mn Inside le mag  
19h50 Petits plats en équilibre  
19h55 Météo  
20h00 JT 20h  
20h45 Tirage du Loto  
20h50 Quotidien express  
21h00 Météo  
21h10 The Voice, la plus belle voix  
23h40 The Voice  
00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur  
02h10 Tirage de l'EuroMillions  
02h15 Programmes de la nuit

09h59 Beetlejuice Beetlejuice  
11h41 Flippé  
11h45 La boîte à questions  
11h53 Têtâtête(s)  
12h11 L'hebd'Hollywood  
12h25 Le cercle  
13h15 Zodiac : l'obsession  
13h55 Zodiac : l'obsession  
14h34 Zodiac : l'obsession  
15h14 Zodiac : l'obsession  
15h51 Tchi tcha  
16h15 Avant-match Top 14  
16h30 Multirugby  
18h44 Canal Sports Club  
19h50 Canal Rugby Club 1re partie  
21h00 Avant-match Top 14  
21h05 Castres / Toulon  
23h02 Canal Rugby Club le débrief  
23h23 Jonathan Lambert : Rodolphe  
00h33 Les enquêtes du département V : promesse  
02h36 Je veux déguster

06h00 M6 Kid  
07h45 Absolument stars  
10h10 66 minutes : le doc  
10h55 66 minutes : grand format  
11h45 66 minutes : grand format  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h30 Scènes de ménages  
13h40 Cauchemar en cuisine  
15h40 Cauchemar en cuisine  
17h40 La grande semaine - 1re partie  
18h35 La grande semaine  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h25 Scènes de ménages  
21h10 NCIS  
21h50 NCIS  
22h45 NCIS  
23h35 NCIS  
00h50 Patron incognito  
02h40 Programmes de la nuit

09h25 Invitation au voyage  
10h05 Cuisines des terroirs  
10h30 La mer du Nord par les côtes  
11h25 La mer du Nord par les côtes  
12h20 La mer du Nord par les côtes  
13h30 En cas de malheur  
15h30 Elvis & Priscilla  
16h50 Invitation au voyage  
17h30 L'or blanc de Noirmoutier  
18h05 Tanzanie : Les mécanos de la savane  
18h50 Arte reportage  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes samedi  
20h55 Eiffel : la guerre des tours  
22h30 Marie et Elisabeth Tudor : Soeurs, rivales et reines  
23h25 Elisabeth d'Angleterre et Marie d'Ecosse : La guerre des deux reines  
00h00 East Side  
00h45 East Side  
01h30 East Side  
02h20 Musicverse

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée****21h10****NCIS**

Le lieutenant Bryce Prescott rentre de mission et découvre des inconnus à son domicile. C'est le soir d'Halloween, et ces derniers ont préparé une fête surprise pour le présumé locataire des lieux, Hal. Une bagarre éclate. Le NCIS est envoyé sur les lieux et apprend que Prescott, dont la grand-mère lui a légué la maison un an auparavant, s'est absenté durant un mois. Le corps de Hal, un marteau en pleine tête, est découvert dans le sous-sol de la maison. Les premières investigations révèlent qu'Hal s'appelle en réalité Felix et qu'il est connu des services de la police comme voleur de voitures.

**Realisateur:** Michael Zinberg  
**Scénariste:** Scott Williams

**21h10****CASSANDRE**

Dans une zone blanche, en pleine montagne, le corps du maire d'un village est retrouvé. Cassandra découvre bientôt que son adjoint est un ancien petit ami. Par ailleurs, l'assassinat de l'édile a lieu alors qu'une lutte sans précédent oppose les pro-ondes et les anti-ondes. Les premiers souhaiteraient une installation d'antennes-relais pour être connectés, les seconds y sont hostiles et veulent protéger les personnes électrosensibles. Les enquêteurs évaluent la possibilité que le mobile du meurtre soit lié à cette confrontation locale. Cassandra et son équipe enquêtent avec les moyens du bord.

**Realisateur:** Jérôme Portheault

**20h50****EIFFEL : LA GUERRE DES TOURS**

Sa construction a nécessité 2 500 000 rivets et plus de 18 000 pièces de métal assemblées une à une : la Tour Eiffel s'imposa en son temps comme la plus haute du monde, édifiée avec des matériaux inédits pour un bâtiment de prestige. Mais qui se souvient que la Colonne du Soleil a failli lui voler la vedette ? Porté par Jules Bourdais, ce projet tout en pierres a longtemps été pris au sérieux, jusqu'à ce que Gustave Eiffel ne lui dame le pion avec sa Dame de fer. Ce documentaire revient sur deux aventures hors normes...

**Realisateur:** Mathieu Schwartz, Savin Yeatman-Eiffel



Soudan

## Le chef de l'armée déclare Khartoum «libérée»

«Khartoum est libérée, c'est terminé», a déclaré après presque deux ans de guerre le général Abdel Fattah al-Burhane, le dirigeant de facto du Soudan, dans un discours diffusé par la télévision publique. Le général Burhane est arrivé au palais présidentiel en treillis militaire, le poing levé. Il était accompagné de soldats qui scandaien "Dieu est grand", tout en parcourant le bâtiment dévasté, aux fenêtres explosées, les couloirs encombrés de lits de combattants. Malgré ce coup majeur porté aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), commandées par le général Mohamed Hamdane Daglo, des analystes soulignent que la guerre qui a éclaté en avril 2023 est loin d'être terminée. L'armée contrôle à présent l'est et le nord du Soudan. Les paramilitaires, qui ont conquis presque toute la vaste région du Darfour, dans l'Ouest, ont annoncé mercredi la création d'une nouvelle alliance qui contrôle des parties du sud du pays. Mardi 25 mars, l'armée a été accusée d'avoir mené au Darfour l'une des frappes les plus meurtrières depuis le début de la guerre. Des témoins ont fait état d'au moins 270 morts dans un bombardement lundi sur un marché de Tora, au Darfour-Nord. Mercredi, ce sont 825 000 enfants qui ont été piégés par les combats qui font rage autour d'une ville assiégée du Darfour, a alerté l'Unicef. Un "enfer" vécu à cause de ces violences et de la malnutrition généralisée. L'armée a démenti viser les civils. L'AFP n'a pas pu confirmer ce bilan de source indépendante. Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, s'est dit "profondément choqué". Les civils "continuent d'être tués sans discernement, mutilés et maltraités presque quotidiennement", a-t-il ajouté. Après un an et demi de défaites, l'armée soudanaise a renversé la situation fin 2024 en s'imposant dans le centre du pays avant de lancer en janvier une offensive vers la capitale, d'où elle avait été chassée après le début de la guerre.

Pérou

## La présidente Boluarte convoque des élections en avril 2026

La présidente péruvienne Dina Boluarte a convoqué mardi des élections présidentielle et législatives pour le 12 avril 2026, marquant ainsi le début officiel du processus électoral du pays, auquel elle ne pourra pas participer. La loi péruvienne n'autorise pas sa réélection et exige que le gouvernement convoque officiellement les élections un an à l'avance. Mme Boluarte, dont le mandat s'achève le 28 juillet 2026, a déclaré qu'elle espérait que ces élections aideraient le pays à surmonter l'«instabilité» politique de ces dernières années. «Conformément au mandat constitutionnel et légal, démontrant notre engagement ferme envers la démocratie (...) je convoque des élections générales le 12 avril 2026», a déclaré M. Boluarte lors d'un message au pays diffusé à la radio et à la télévision. «Nous espérons que les élections de 2026 mettront fin à la période d'instabilité qui a conduit le Pérou à avoir six présidents ces dernières années, générant une polarisation qui nous a divisés», a-t-elle ajouté. Elle a promis «des élections propres, transparentes et ordonnées (...) avec toutes les garanties». Mme Boluarte, première femme à présider aux destinées du Pérou, a été vice-présidente jusqu'au 7 décembre 2022, date à laquelle le Congrès a renversé le président de gauche Pedro Castillo.

L'UNRWA s'alarme

## La faim s'accroît à Gaza faute d'aides humanitaires

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, s'est alarmé face à l'augmentation de la faim dans la bande de Gaza où aucune aide humanitaire n'est entrée depuis trois semaines, appelant l'occupant sioniste à cesser ses bombardements "pour permettre un flux normal d'aide humanitaire". "L'humanité à l'heure la plus sombre. Aucune aide humanitaire n'est entrée à Gaza depuis plus de trois semaines. C'est la plus longue période sans approvisionnement depuis le début de la guerre (zioniste) à Gaza. Pendant le cessez-le-feu, 500 à 600 camions arrivaient chaque jour", a écrit Lazzarini dans un message publié jeudi soir sur les réseaux sociaux. "Maintenant, plus rien. Les parents ne trouvent pas de nourriture pour leurs enfants. Les malades manquent de médicaments. Les prix flambent", a-t-il déploré. "La faim s'accroît tandis que le risque de propagation des maladies se profile. Pendant ce temps, les bombardements (zionistes) se poursuivent. La semaine dernière a été la journée la plus meurtrière des 18 mois de guerre, avec plus de 500 morts, dont des femmes et des enfants", s'est-il indigné. Et d'ajouter que huit autres membres du personnel



de l'UNRWA ont été tués la semaine dernière. La population continue de chercher refuge, tandis que plus de 140 000 personnes ont été contraintes de fuir en raison des ordres d'évacuation des autorités de l'occupation sioniste. Le patron de l'UNRWA a souligné dans ce contexte que "le siège doit être levé et les points de passage doivent être rouverts pour permettre un flux normal d'aide humanitaire et de fournitures commerciales". "Les bombardements doivent cesser et le cessez-le-feu doit être renouvelé", a-t-il conclu dans son message. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi jeudi à 50.208 martyrs et 113.910 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités palestiniennes de la santé. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dernier à Gaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent, mais les forces d'occupation ont violé cet accord et ont repris le 18 mars leur agression barbare contre Gaza.

Agression sioniste contre Gaza

## L'Algérie appelle à la cessation immédiate

Algérie a appelé, mercredi à Genève, à la cessation "immédiate" de l'agression contre la bande de Gaza ainsi que de la présence sioniste illégitime dans les territoires palestiniens occupés, invitant la communauté internationale à assumer son entière responsabilité juridique et à activer les mécanismes de reddition de comptes contre l'occupant sioniste. Lors du débat général au titre du point 7 de l'ordre du jour du Conseil des droits de l'Homme, dans le cadre de la 58e session du Conseil, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Rachid Bladéhane a exprimé la condamnation "vive" de l'Algérie face à la violation par la puissance occupante de l'accord de cessez-le-feu et de la reprise de l'agression contre la bande de Gaza, qui a fait des centaines de martyrs et de blessés, ainsi que des "politiques et pratiques répressives, discriminatoires et de peuplement visant à liquider la cause palestinienne, telles que le blocus, l'affaiblissement, la destruction, le nettoyage ethnique, le déplacement forcé, la punition collective et l'annexion des territoires palestiniens". Après avoir dénoncé les "violations flagrantes du droit international sous toutes ses branches", l'Algérie a appelé à un arrêt "immédiat" de l'agression contre la bande de Gaza et de la présence sioniste illégitime dans les territoires palestiniens ainsi qu'à la réparation des préjudices conformément à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) et à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies à ce sujet. M. Bladéhane a, en outre, rappelé que l'Algérie condamne les tentatives de judaïsation d'El Qods-Est et des changements démorphographiques destinés à instaurer un régime d'apartheid. A cette



occasion, l'Algérie a de nouveau appelé la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités juridiques et à mettre en œuvre les avis et ordonnances de la CIJ ainsi que les résolutions des Nations Unies, et à activer les mécanismes de reddition de comptes contre l'entité sioniste occupante. Dans ce contexte, M. Bladéhane a insisté sur l'importance de maintenir le septième point à l'ordre du jour du Conseil, à la lumière de la poursuite du colonialisme et des violations systématiques des droits de l'homme du peuple palestinien par la puissance occupante. "Tout recul par rapport à ce point contribuerait à renforcer l'impunité et à saper l'efficacité et la crédibilité des mécanismes du droit international", a-t-il averti. En parallèle, l'Algérie a appelé la communauté internationale à apporter le soutien politi- que, financier et matériel nécessaire pour la reconstruction de Gaza afin de la rendre à nouveau habitable après les destructions causées par l'agression brutale, soulignant que tout plan de reconstruction de Gaza doit garantir le maintien des Palestiniens sur leurs terres et le retour des déplacés. A l'issue de son intervention, M. Bladéhane a réaffirmé que la seule solution pour parvenir à une paix durable, globale et juste réside dans la fin de l'occupation sioniste des territoires palestiniens et de toutes les terres arabes occupées, ainsi que dans l'exercice par le peuple palestinien de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, pleinement souverain, sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale, et dans la résolution de la question des réfugiés conformément aux résolutions de la légalité internationale.